

DOCUMENT

ENTRETIEN AVEC LE GENERAL PHILIPPE MORILLON, DEPUTE EUROPEEN

Le général d'armée Philippe Morillon, né en 1935, a exercé les fonctions de chef d'État major de la 1^{re} armée française (1991-92) puis a commandé les Forces de protection de l'ONU (Forpromu) en Bosnie Herzégovine (1992-93) où il s'est distingué par son action courageuse en faveur des habitants musulmans de Srebrenica. Élu député européen en juin 1999 il a été chargé d'un rapport sur la candidature de la Turquie à l'Union européenne sur la base duquel le Parlement européen a adopté une résolution le 15 novembre 2000. Le général Morillon a publié plusieurs ouvrages, notamment « Croire et oser chronique de Sarajevo » (Paris, Grasset 1993). Et « Paroles de soldat » (Paris, Balland 1997).

Cet entretien a été réalisé par Jean Catsiapis*

- Q.** Les Pères fondateurs des Communautés européennes souhaitaient créer les États Unis d'Europe. Que deviendra l'UE après son élargissement à 27 ou 30 États ? Une Europe à plusieurs vitesses ou même une zone de libre échange ?
- R.** Nous sommes les héritiers des Pères fondateurs de l'Europe mais nous avons une autre conception qu'eux. On ne fera pas les États Unis d'Europe sur un modèle à l'américaine. La richesse de l'Europe c'est sa diversité. Or le point le plus sensible en matière de diversité c'est d'accepter une délégation de souveraineté à une entité politique, qui n'existe pas encore. Le parti populaire européen¹ souhaite que l'on réalise une unité politique et ne se réjouirait pas que l'Europe soit une simple zone de libre échange. Il faut ainsi doter l'Europe d'une capacité de décision et de puissance et de la légitimité démocratique grâce à des dirigeants élus. Nous militons pour l'adoption d'une constitution, qui précisera qui est qui et qui fait quoi aux yeux de tous les citoyens européens. La crise du Kosovo a démontré que l'Europe ne pouvait agir de

* Université de Paris X

façon autonome. L'opinion publique des quinze pays de l'UE veut une Europe de la défense.

- Q.** Quelles doivent être les frontières de l'Europe? La Russie doit-elle faire partie de l'UE ?
- R.** Jusqu'à présent on a soigneusement évité de répondre à cette question car on ne s'est pas mis d'accord sur une question préalable : pourquoi fait-on l'Europe ? Ce qui est certain c'est que l'UE, qui constitue un pôle de paix et de stabilité est attendue partout dans le monde pour jouer un rôle phare : au Proche Orient – les Palestiniens et une partie du peuple d'Israël attendent beaucoup de l'UE – mais aussi en Afghanistan³ et en Chine.
- Q.** Il y a eu en France des réactions négatives à la candidature de la Turquie à l'UE⁴. Certains, toutefois, souhaitent que la Turquie dispose du statut de pays candidat à l'UE mais jamais de celui de membre de cette entité. Que pensez vous de cette attitude ?
- R.** Il s'agit d'une attitude hypocrite. Certes l'adhésion de la Turquie suppose pour ce pays une révolution profonde. Et la question est de savoir si le peuple turc est prêt à l'accepter. Par exemple les Turcs peuvent-ils renoncer à leur législation en matière de droit parental ? Vont-ils accepter la Charte des droits fondamentaux adoptée au sommet de Nice⁵ ?

Je suis partisan d'un Partenariat privilégié avec la Turquie, qui n'implique donc pas obligatoirement l'adhésion de cet État à l'UE. L'Europe ne doit pas être une forteresse mais au contraire entretenir des relations étroites avec de nombreux pays, en particulier ceux d'Islam.

- Q.** Le 15 novembre 2000 vous n'avez pas été favorable à l'adoption par le Parlement européen d'un amendement relatif à la reconnaissance par la Turquie du génocide arménien⁶. Pourquoi ?
- R.** Si on veut construire l'Europe de demain il faut savoir dépasser les horreurs du passé. Je dis souvent que ma grande mère m'aurait arraché les yeux, si elle avait appris que j'aurai un jour des amis allemands. En Bosnie j'ai vu à quelles extrémités aboutissaient ces rancoeurs du passé. A quoi peut servir la reconnaissance du génocide arménien ? Ceux qui la veulent souhaitent-ils qu'elle débouche sur des prétentions territoriales en Turquie ? Le vote du

15 novembre, acquis à une faible majorité et avec de nombreuses abstentions ne signifie pas que le Parlement européen dans le futur exigera d'Ankara la reconnaissance du génocide arménien comme condition préalable à son adhésion à l'UE.

- Q.** Pensez-vous que la République de Chypre pourra intégrer l'UE même si la question chypriote n'est pas réglée au moment de son adhésion ?
- R.** Je ne le pense pas et je ne le souhaite pas. Certes au sommet d'Helsinki on a indiqué qu'il n'y aurait pas pour Chypre, comme condition préalable, la solution à la division de cette île. Mais les choses évoluent. Voyez le récent rapport Poos⁶ sur ce sujet. Je connais bien nos amis grecs et je ne les vois pas faire - comme certains le disent - un chantage en refusant tout élargissement de l'UE si Chypre ne faisait pas partie de la prochaine vague d'adhésions.
- Q.** Comment peut-on construire une Europe de la défense alors que certains pays de l'UE ne sont pas membres de l'OTAN comme l'Irlande ou que d'autres comme l'Allemagne ont une opinion publique partagée quant à l'envoi de forces armées pour des opérations de paix, comme on vient de le constater à propos de la FYROM ?
- R.** C'est essentiellement à partir de l'Alliance atlantique qu'on arrivera à construire l'Europe de la défense. Petit à petit les Européens y joueront un rôle de plus en plus important : tel est mon souhait et mon pronostic. Il est vrai que c'est l'ONU qui est intervenue en 1991 pendant la guerre du Golfe persique puis en Bosnie. Si maintenant c'est l'OTAN, qui intervient au Kosovo et en Macédoine, c'est parce cette organisation, depuis la dissolution du Pacte de Varsovie se devait, pour continuer à exister, de prendre toute sa place dans le système européen de sécurité.
- Q.** La Grèce a pendant longtemps considéré que la FYROM ne constituait pas un Etat viable compte tenu des conditions de sa création par Tito. Les récents événements survenus dans ce pays, selon vous, ne sont-ils pas l'illustration de sa non-viabilité ?
- R.** En Macédoine il y a eu pendant plusieurs années l'application d'une sorte de diplomatie préventive. A t-elle échoué ? Je prends le pari que les Macédoniens vont réussir à régler leur problème. Je pense que dans les Balkans les différentes composantes vont finir par s'accepter car il y a de mutuelles dépendances. J'ai ainsi dit à

Rugova* qu'il ne devrait pas revendiquer l'indépendance, car l'indépendance c'est quelque chose de dépassé. Il faut savoir s'accepter. Il en va ainsi des peuples comme des couples.

NOTES

1. Le Parti populaire européen, auquel appartient le général Morillon, regroupe les députés démocrates-chrétiens du Parlement européen.

2. Le général Morillon suit au Parlement européen les questions relatives aux droits de l'homme en Afghanistan et a rencontré à ce titre le commandant Massoud, tué en septembre 2001 par le régime des Talibans.

3. Voir *La France et l'opinion publique française face à l'élargissement de l'Union européenne à Chypre et à la Turquie* par J. Catsiapis in *Études helléniques*, automne 2000, p. 225-235.

4. Le Conseil européen de Nice, qui s'est tenu à Nice du 7 au 11 décembre 2000 a adopté la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne.

5. Le 15 novembre 2000 un amendement imposant à la Turquie de reconnaître le génocide arménien de 1915 avant d'adhérer à l'UE a été adopté par le Parlement européen contre la volonté du général Morillon par 234 voix contre 213 et 93 abstentions.

6. Jacques Poos, député européen, ancien ministre des Affaires Étrangères du Luxembourg a rédigé un rapport rendu public le 17 juillet 2001 sur la demande d'adhésion de Chypre à l'UE. Dans son rapport, M. Poos, tout en rappelant que la solution de la question de Chypre n'est pas une condition préalable à l'adhésion de ce pays à l'UE indique qu'une telle solution faciliterait cette adhésion de l'île.

Le Parlement européen a adopté le 5 septembre 2001 une résolution sur la base du rapport Poos par 504 voix contre 31 et 36 abstentions.

7. FYROM : Ancienne République yougoslave de Macédoine.

8. Ibrahim Rugova est le chef de la Ligue démocratique du Kosovo (LDK) parti albanais, qui a pour objectif l'indépendance de cette région autonome de la Yougoslavie.